

INTERNATIONAL MATHEMATICAL NEWS
NOUVELLES MATHÉMATIQUES INTERNATIONALES
INTERNATIONALE MATHEMATISCHE NACHRICHTEN

Herausgegeben von der

ÖSTERREICHISCHEN MATHEMATISCHEN GESELLSCHAFT

8. Jahrgang

Wien - April 1954

Nr. 31/32

FABIO CONFORTO

Trieste, August 13, 1909 - Rome, February 24, 1954.

The death of Fabio Conforto has deeply moved all those who know his admirable qualities as teacher and scientist. His mathematical activities were too extensive to be covered with adequacy in a note such as this. We shall thus limit ourselves to a brief sketch.

After some early papers in the field of the theory of functions, his activity was directed principally to algebraic geometry. Nevertheless, he never abandoned a unified point of view for all of mathematics, as is attested by his numerous works in fields more or less remote from that of his predilection, in which he joined the most varied subjects.

In algebraic geometry, he contributed to the theory of curves, surfaces, and algebraic varieties; to the theories of abelian and quasi-abelian functions, touching upon algebraic, arithmetic and functional problems connected with these fields. We cite among his works only the following: "Le superficie razionali"; "Funzioni abeliane e matrici di Riemann" (part I); "Funzioni abeliane modulari" (part I, notes by M. Rosati); and the book to be published jointly with W. Gröbner, "Abelsche Funktionen und algebraische Geometrie".

He obtained the doctorate at the University of Rome in 1931. Immediately thereafter he was assistant at the same University, where he came under the strong influence of Guido Castelnuovo, Federigo Enriques, Gaetano Scorza, and Francesco Severi, to mention only those whose activities were most closely related to his own researches.

He obtained the Libera Docenza in analytic and descriptive Geometry in 1936 and was elected to the chair in that subject at the University of Rome in 1939. This position he held throughout the remainder of his career. He is remembered for his University courses in the history of mathematics (1938—39), the theory of numbers (1939—1948), and topology (1948—54). Simultaneously he lectured at the

The included note recalls and specifies the sense and wide import of this inquiry.

The National Sub-Commissions are asked:

1. to let Mr. Kurepa, vice-president of the I.M.I.C., know *the earliest possible* the names and addresses of the appointed reporters (Mr. Kurepa's address: Mathematical Institute — Zagreb, Yugoslavia);
2. to send the reports on this inquiry to Mr. Kurepa *before May 30th, 1954.*

II. Inquiry on Mathematical Instruction for Students between 16 and 21 years of age (program, methods).

For this inquiry there will be no general report prepared. Each National Sub-Commission is asked to appoint a delegate to give the report laid down by the Sub-Commission.

In order to facilitate the organization of this part of the Congress at Amsterdam we want to point out that

1. the National Sub-Commissions are asked to send the names and addresses of the appointed reporters, *before February 28th, 1954*, directly to Mr. Behnke, Secretary of the I. M. I. C., Schloßplatz 2, Universität, Münster (Westfalen), Germany;
2. a brief summary set up by each National Sub-Commission should be sent by the reporter to M. Behnke (address above), *before June 30th, 1954.*

III. Exhibition of Books and Documents (concerning actual mathematical instruction for students between 16 and 21 years of age).

The National Centre of French Educational Documents willingly agrees to be in charge of collecting all the books and documents for this exhibition and of sending them to Amsterdam.

This Exhibition is not to comprehend textbooks only, but also any important text connected with the organization of the instruction in every country (schedules, instruction, educational reviews...). It is taken for granted that each National Sub-Commission overtakes the responsibility of its own choice of books and documents to be sent to the exhibition.

Every National Sub-Commission is asked to name a person responsible for the preparation of this exhibition; name and address of this person are to be sent directly to Mr. Cardot, Centre National de Documentation Pédagogique, 29 Rue d'Ulm, Paris Ve, France, *before February 28, 1954.*

H. Behnke

Secretary of IMIC.

INTERNATIONAL INQUIRY ON THE PART OF MATHEMATICS AND THE MATHEMATICIAN IN CONTEMPORARY LIFE

The part occupied by sciences and especially by Mathematics in the different spheres of life at a given era can be regarded as one of the characteristic elements for the reached standard of civilization of that particular epoch. The importance of Mathematics and thus that of the mathematician in a wider sense is growing in proportion to the development of mankind; new possibilities, new opportunities for applying Mathematics are discovered. The extraordinary success obtained in the exploration of inert and living nature both in small and large infinite dimensions, the theoretical and technical discoveries with their enormous possibilities of application, the newly acquired perspectives in social and human sciences have not ceased enriching and extending considerably the field of abstract and applied Mathematics (among most recent extensions f. i. Biometry, Econometry, Cybernetics) as well as the possibilities of work and activities for the mathematicians.

The International Commission of Mathematical Instruction (I.M.I.C.) has decided to arrange an enquiry of this important question to try to solve it and to present a report to the International Congress of Mathematics which will take place at Amsterdam from September 2nd to September 9th, 1954.

Each National Sub-Commission of the I.M.I.C. is earnestly invited to participate to this inquiry. It is extremely desirable that the reporters appointed by the National Sub-Commissions endeavour to consult qualified personages in all sections of contemporary life and that they give account of the gathered opinions as well as of facts that appeared remarkable to them, rendering every information as detailed as they can obtain them and adding, if possible, some significant documents. This will provide that the general report will give an idea of the actual situation as exact as possible. As a matter of course the inquiry shall not neglect any aspects of the problems being either of intellectual, scientific, social kind, or of the nature of practical application.

The reports to be prepared by the National Sub-Commissions should be sent, before May 30th, 1954, to:

M. G. Kurepa, Vice-President of the I.M.I.C.,
Mathematical Institute, Zagreb, Yugoslavia.

The Presidents of the National Sub-Commissions are asked to let Mr. Kurepa know the names and addresses of the appointed reporters as early as possible.

PROCES - VERBAL

de la Réunion du Comité Exécutif de la Commission Internationale pour l'Enseignement Mathématique, à Paris, le 15 janvier 1954.

Une réunion du Comité Exécutif de la Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique (C.I.E.M.) a eu lieu le 15 janvier 1954, de 9 heures à 12 heures 30, à Paris, dans la Salle des Actes de la Faculté des Sciences, sous la présidence de M. Châtelet, Président de la C.I.E.M.

Assistaient à la réunion:

MM. Kurepa, vice-président de la C. I. E. M. (Yougoslavie)

Behnke, secrétaire de la C.I.E.M. (Allemagne)

Ascoli, trésorier de la C.I.E.M. (Italie)

Maxwell, professeur au Queen's College, Cambridge (Angleterre),

Gerretsen, professeur à l'Université de Groningen (Hollande), représentant la sous-commission hollandaise et le Comité Organisateur du Congrès International d'Amsterdam

Desforge, inspecteur général de l'Instruction Publique (France),

Cardot, représentant du Centre National de la Documentation Pédagogique (France).

Les décisions suivantes ont été prises, au sujet des différentes questions figurant à l'ordre du jour:

A. ORGANISATION GENERALE DE LA C. I. E. M.

1° Composition de la C. I. E. M.

Il a été recommandé, en 1953, à chacun des pays adhérents à l'Union Mathématique Internationale (U.M.I.) de constituer une sous-commission nationale s'intéressant aux diverses questions touchant à l'enseignement des mathématiques, afin de prolonger l'activité de l'ancienne Commission de l'Enseignement Mathématique à laquelle se rattachent les noms de Klein, Smith, Fehr, Hadamard...

La Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique (C.I.E.M.) se compose, en principe, de deux délégués par pays, désignés par la sous-commission nationale dont il vient d'être question.

II^o Rôle du Secrétaire de la C. I. E. M.

Le Secrétaire du Comité Exécutif de la C.I.E.M. est chargé de la correspondance avec le Secrétaire de l'U. M. I. et avec les sous-commissions nationales; il centralise tous les renseignements concernant l'activité de la C.I.E.M.

Le Secrétaire envoie au Président de la C.I.E.M. un double de toute la correspondance et des documents intéressant la C.I.E.M.

III^o Questions financières concernant le fonctionnement de la C.I.E.M.

Il est prévu pour l'année 1954:

Dépenses minima pour le Secrétaire de la C.I.E.M.	80.000 francs
Dépenses minima pour le Secrétaire du Président	80.000 francs
Frais d'organisation pour les réunions et colloques	340.000 francs
Total . . .	500.000 francs

IV^o Questions concernant „L'Enseignement Mathématique“

Le Comité Exécutif de la C. I. E. M. désire vivement que la revue „L'Enseignement Mathématique“ qui est l'organe officiel de la C.I.E.M. depuis de nombreuses années, paraisse assez fréquemment pour publier en temps utile tout ce qui concerne l'activité de la C.I.E.M.

M. Châtelet a bien voulu se charger d'étudier prochainement la question avec M. F e h r.

Une subvention est évidemment à prévoir; à titre indicatif, une somme de 400.000 francs paraît nécessaire.

B. PREPARATION DU CONGRES D'AMSTERDAM

I^o Enquête sur le rôle des mathématiques et du mathématicien dans la vie contemporaine

M. Kurepa présentera au Congrès d'Amsterdam le rapport général ouvrant ainsi la série des communications concernant les différentes questions faisant l'objet de cette enquête.

Une circulaire sera envoyée par le Secrétaire aux différentes sous-commissions nationales pour rappeler et préciser le sens et la portée de cette enquête. Il sera demandé, dans cette circulaire, que les sous-commissions nationales adressent directement leurs rapports à M. Kurepa, vice-président de la C.I.E.M., Institut de Mathématiques, Zagreb (Yougoslavie), *avant le 30 mai 1954.*

II^o Enquête sur l'enseignement des mathématiques dans la période de 16 à 21 ans (programmes, méthodes, . . .)

Pour cette enquête, il ne sera pas présenté de rapport général. Chaque sous-commission nationale désignera un délégué qui présentera le rapport établi par la sous-commission.

Afin de faciliter l'organisation de cette partie du Congrès d'Amsterdam:

1. Les sous-commissions nationales sont priées de faire connaître les noms et adresses des rapporteurs désignés, directement à M. B e h n k e, Secrétaire de la C.I.E.M., Schloßplatz 2, Universität Münster/Westfalen (Allemagne), *avant le 28 février 1954.*

2. Un court résumé du rapport établi par chaque sous-commission nationale devra être envoyé par le rapporteur, également à M. B e h n k e (adresse ci-dessus), *avant le 30 juin 1954.*

III^o Exposition de livres et documents concernant l'enseignement actuel des mathématiques dans la période de 16 à 21 ans

Le „Centre National de Documentation Pédagogique“ français (29, rue d'Ulm, Paris V) veut bien se charger de rassembler tous les livres et documents concernant cette exposition et de les envoyer à Amsterdam.

Cette exposition doit comprendre non seulement des manuels scolaires et des livres d'études, mais aussi tous les textes importants relatifs à l'organisation de l'enseignement dans chaque pays (programmes, instruction, revues pédagogiques, ...). Il est bien précisé que chaque sous-commission nationale prend la responsabilité du choix des livres et documents qu'elle enverra pour cette exposition.

Une note, préparée par les soins du Centre National de Documentation Pédagogique français, précisera les modalités pratiques d'exécution. Elle sera adressée par le Secrétaire de la C. I. E. M. aux différentes sous-commissions nationales.

Il est demandé d'autre part à chaque sous-commission nationale de désigner une personne responsable pour la préparation de cette exposition; le nom et l'adresse de cette personne devront être envoyés directement à M. C a r d o t, Centre Nationale de Documentation Pédagogique, 29 rue d'Ulm, Paris Ve (France), *avant le 28 février 1954.*

IV^o Liaisons à prendre avec le Comité Organisateur du Congrès d'Amsterdam

M. Châtelet et M. Behnke se mettront en temps utile en relation avec le Comité Organisateur du Congrès, pour coordonner les interventions prévues par la C.I.E.M. avec les autres manifestations du Congrès, et en particulier avec celles qui auront lieu dans la Section VII.

V^o Prochaine réunion du Comité

Une réunion de quelques membres du Comité Executif de la C.I.E.M. est prévue dans le courant de juin 1954. La date sera fixée par le Président.

H. Behnke

Secrétaire de la C.I.E.M.

EXPOSITION D'OUVRAGES DE MATHÉMATIQUES organisée à l'occasion du Congrès d'Amsterdam 1954

I. DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

1^o Nature des documents

L'exposition organisée à l'occasion du Congrès d'Amsterdam est consacrée *exclusivement* aux ouvrages relatifs à l'enseignement *actuel* des mathématiques aux élèves et étudiants de 16 à 21 ans. (Ces deux limites d'âge sont approximatives et peuvent subir, d'un pays à l'autre, selon l'organisation de l'enseignement, de légères modifications.)

- a) Les ouvrages présentés peuvent comprendre une, plusieurs, ou la totalité des catégories suivantes:
 1. Livres scolaires, utilisés par élèves et étudiants pour l'étude des cours et la préparation aux examens.
 2. Livres du maître et du professeur (corrigés d'exercices, méthodologie, pédagogie des mathématiques, programmes et sujets d'examens et de concours, etc.)
 3. Revues mathématiques.

4. Livres utilisables par les élèves et étudiants pour leur culture mathématique (par ex. lectures sur les travaux et la vie de grands mathématiciens, récréations mathématiques, etc.)

b) Aucune restriction n'est faite quant à la source d'édition de ces ouvrages: Tout éditeur de publications entrant dans l'une des catégories ci-dessus définies peut participer à l'exposition:

Maisons commerciales — particulier — établissements d'enseignement
— services officiels — associations etc.

c) Ces collections ne présenteront leur pleine valeur documentaire que si elles sont accompagnées, pour chaque pays, des renseignements donnant un tableau descriptif de l'organisation générale de l'enseignement dans ce pays et faisant apparaître la place relative et les caractères originaux de l'enseignement des mathématiques. Il est donc souhaitable d'y joindre tous les documents, textes officiels (programmes, instructions, etc.), tableaux synoptiques, croquis, etc. de nature à révéler, dans chaque pays, la physionomie propre de l'enseignement des mathématiques.

2° Présentation des documents

a) Les documents seront groupés *par pays*, chaque pays ayant à sa disposition *un stand*.

b) La répartition de ces stands à l'intérieur des locaux de l'exposition fera l'objet de précisions ultérieures.

c) Le stand réservé à chaque pays est en principe proportionnel au volume de l'envoi fait par ce pays; de même, en principe, il n'est pour l'instant fixé aucune limite au volume de cet envoi; si des restrictions apparaissaient nécessaires à ce sujet, elles feraient également l'objet de prévisions ultérieures.

d) Les pays exposants devront se conformer strictement aux dispositions suivantes:

1. Chaque document présenté ne peut figurer qu'en un seul exemplaire.
2. Les panneaux pouvant être éventuellement utilisés par chaque pays pour présenter l'organisation de l'enseignement (§I, 1^o, c) sont au maximum de trois; chacun de ces tableaux doit avoir des dimensions inférieures ou au plus égales à 100 cm × 120 cm.
3. Les éditeurs seront autorisés à déposer des paquets de catalogues; le maximum de catalogues par éditeur et pour la durée de l'exposition est fixé à 500.

e) La rédaction d'un catalogue sommaire de l'exposition est envisagée, selon des modalités qui seront indiquées ultérieurement.

3° Classement des documents

a) Le stand de chaque pays devra comporter les deux parties indiquées ci-dessus au §I, 1^o, a) et c):

— d'une part, celle des *moyens d'enseignement* (livres, revues, brochures et tous autres documents didactiques imprimés)

— d'autre part, celle de *l'organisation de l'enseignement* (textes officiels et explicatifs nécessaires à l'examen de ces moyens d'enseignement).

b) Les panneaux mentionnés ci-dessus au §I, 2^o, d2) devront être obligatoirement confectionnés en *lettres et traits noirs* sur fond *blanc*. Leur confection est à la charge du pays participant.

c) Le classement des documents à l'intérieur de chaque stand est à la charge du responsable du pays exposant (voir ci-dessous §II, 2^o, a).

d) Par contre, tout ce qui servira à matérialiser ce classement: panneaux, étiquettes, etc. est à la charge de l'organisateur de l'exposition (§II, 3^o, d). De même, tout le matériel nécessaire au fléchage de l'exposition, à l'indication des stands, etc. est à la charge de l'organisateur de l'exposition.

Cette double disposition ainsi que celle du §I, 3^o, b) ci-dessus sont prises pour assurer à l'exposition son homogénéité, protéger sa dignité et son esthétique contre tout excès de caractère publicitaire et commercial et maintenir tous les exposants sur un même pied d'égalité.

II. RESPONSABLES DE L'EXPOSITION

1^o A Paris

a) Le Centre National de Documentation Pédagogique (C.N.D.P.) du Ministère de l'Éducation Nationale de France se charge de l'organisation de l'exposition.

b) La responsabilité en est assurée par M. Cardot, chef du „Département de l'Édition Scolaire et du Matériel Didactique et Scientifique“ au C. N. D. P. L'adresse de M. Cardot est la suivante:

Monsieur André Cardot,
Centre National de Documentation Pédagogique,
29, rue d'Ulm, Paris 5e (France).
Téléphone: Paris, ODEON 76-50.

c) Toute la correspondance concernant l'exposition devra être adressée à M. Cardot qui prendra les contacts nécessaires avec les organisateurs du Congrès d'Amsterdam, ainsi qu'avec M. Châtelet (France) et M. Behnke (Allemagne). Cette correspondance peut être rédigée dans l'une des cinq langues suivantes: allemand, anglais, espagnol, français, italien.

2^o Dans chaque pays participant

a) Dans chaque pays participant, un responsable devra être désigné, qui aura pour mission:

- de déterminer quels sont les exposants de son pays autorisés à participer à l'exposition
- de fixer la liste des documents que chacun de ses exposants pourra présenter
- de rassembler ces listes et de les communiquer à M. Cardot
- d'indiquer à M. Cardot le mode de classement adopté
- de lui donner enfin le libellé des panneaux et étiquettes dont la confection est à la charge du C.N.D.P., comme le prévoit le §I, 3^o, d) ci-dessus.

b) Le nom et l'adresse de ce responsable devra être communiqué à M. Cardot avant le 1er mars 1954. Ce responsable sera en principe le seul correspondant de son pays avec M. Cardot. Les exposants éventuels d'un même pays devront donc adresser toute demande complémentaire de renseignement au responsable de ce pays et non directement à M. Cardot.

c) Par contre les exposants effectueront directement leurs envois de colis à M. Cardot à Paris après avoir reçu l'autorisation du responsable de leur pays. En aucun cas, ils ne pourront effectuer directement leurs envois à Amsterdam. Ils devront confirmer tout envoi de colis à M. Cardot par une lettre en deux exemplaires, l'un adressé au responsable de leur pays, l'autre à M. Cardot. Cette lettre devra préciser le contenu du colis, la date d'envoi et le moyen d'acheminement utilisé.

3^o A Amsterdam

a) Le choix et la préparation des locaux destinés à recevoir l'exposition sont à la charge de la sous-commission hollandaise de la C.I.E.M. qui devra notamment prévoir le mobilier, les rayonnages et tout le matériel nécessaire.

b) L'installation de l'exposition dans ces locaux sera également assurée par la sous-commission hollandaise de la C.I.E.M. avec le concours de M. Cardot.

c) Un responsable hollandais pour toutes ces questions matérielles devra être désigné avant le 1er avril 1954; il sera le seul correspondant de M. Cardot dans ce domaine.

d) Le Centre National de Documentation Pédagogique de Paris se charge, après avoir rassemblé les envois des exposants de tous les pays participants, d'assurer à ses frais leur acheminement de Paris à Amsterdam; il fournira en même temps tous les panneaux et étiquettes prévus ci-dessus au §I, 3^o, d); dès son arrivée à Amsterdam, le convoi sera pris en charge par le responsable hollandais prévu au paragraphe précédant.

III. MODALITES PRATIQUES D'ORGANISATION

1^o Avant l'exposition

a) La date limite d'envoi des colis par les exposants à M. Cardot est fixée au 15 juin 1954.

b) Les expéditeurs effectueront ces envois à leur frais; pour chaque colis reçu, M. Cardot leur fera parvenir un accusé de réception détaillé.

c) Il est vivement conseillé aux expéditeurs de prendre toutes les précautions exigées par les règlements des douanes, l'expérience montrant qu'en ce domaine les incidents demeurent fréquents.

d) Le responsable de chaque pays devra fournir à M. Cardot, avant le 1er juin 1954, la liste des panneaux et étiquettes à faire confectionner pour le C.N.D.P. de Paris (titres de catégories, de subdivisions diverses, noms d'éditeurs, etc.).

e) Le responsable hollandais prévu au §II, 3^o c) ci-dessus devra indiquer à M. Cardot, avant le 1er juillet 1954, la date à laquelle il désire recevoir les documents rassemblés à Paris.

Les responsables de chaque pays sont invités à fournir à M. Cardot, de leur propre initiative, tous renseignements de nature à mieux mettre en valeur les documents qu'ils auront sélectionnés pour l'exposition ainsi que le classement qu'ils auront adopté. M. Cardot accueillera également avec plaisir toute suggestion que pourraient lui faire les responsables, avant le 15 juin 1954.

2^o Pendant l'exposition

a) Les organisateurs du congrès sont chargés de prévoir le personnel nécessaire, à l'arrivée des documents, pour l'installation matérielle de l'exposition.

b) Il doivent également prendre toutes dispositions utiles pour assurer, pendant toute la durée de l'exposition, la garde et le nettoyage des locaux.

c) Les précisions concernant l'inauguration et la durée de l'exposition seront communiquées antérieurement.

Si certains pays en manifestaient le désir, cette exposition pourrait se transporter dans d'autres villes, selon des modalités qui devraient faire l'objet d'un accord ultérieur.

3^o

a) Si les restrictions prévues au §I, 2^o, c) apparaissaient nécessaires, elles seraient prises par une commission désignée par les organisateurs du congrès; dans ce cas, les ouvrages non exposés seraient renvoyés à leurs propriétaires aux frais du C.N.D.P. de Paris.

b) Le retour à Paris des documents exposés est à la charge du C.N.D.P.

c) Ces documents, après, seront déposés à titre définitif au C.N.D.P. de Paris, où ils seront rattachés à la collection rassemblée par les soins de M. Châtelet, pour la Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique.

HOTEL RESERVATIONS

for Delegates to the General Assembly at the Hague

To the National Adhering Organizations:

I am glad to inform you that the Secretariat of the Congress is willing to take care of the reservation of rooms for the delegates to the General Assembly of the International Mathematical Union at the Hague (August 31 — September 1, 1954).

Will you please inform your Delegates that all applications for reservations of rooms should be sent to the

Secretariat of the International Congress of Mathematicians
2e Boerhaavestraat 49, Amsterdam.

As August is a top season, applications should be sent as soon as possible, specifying the dates of arrival and departure; if single or double rooms are desired; with or without bath.

Prices of single rooms run from D. Gld. 6.50 to D. Gld. 10 (D. Gld. 3.80 = \$ 1), including breakfast.

I take this opportunity to remind you that the names of the delegates should be sent to this Secretariat. Proposals to be submitted to the General Assembly should reach this Secretariat not later than April 30, 1954.

December 30, 1954.

Enrico Bompiani
Secretary of IMU.

UNESCO SUBVENTION FOR 1954

From a Letter by Dr. A. V. Hill

The conditions which UNESCO has attached to the subvention for 1954 are as follows:

1. In accordance with article 2 (b) of the Formal Agreement with the International Council of Scientific Unions (ICSU), UNESCO expects to be notified of all meetings of Committees concerned with expenditures of UNESCO subventions, in sufficient time in advance for UNESCO to have the opportunity of sending a representative.

2. UNESCO expects to receive

- (1) a report on the activities supported by the subvention, before the end of January 1955; the Pro-Forma adopted at the Fifth Meeting of the ICSU Executive Board should be followed and should include a list of the names of participants in meetings for which UNESCO has granted subventions together with the nationality of each participant;
- (2) a financial report with audited balance sheet as at 31 October 1954 before the end of December 1954; this report should indicate for every specific task for which UNESCO funds have been allocated, the supplementary amount contributed by your Organization. If voluntary work has been done by members of your Organization, this should be also briefly described;
- (3) a statement of any unspent and uncommitted residue as at 31 October 1954. An amount will only be considered as committed if there exists 31st October 1954 a contractual commitment between the Council and third party. In making its activities and financial report, the Council is asked to conform to the terminology of Section III C of the Directives concerning relations with International Non-Governmental Organizations.

3. UNESCO expects to receive acknowledgment of subventions on the covers of all publications issued by organizations in receipt of subventions when these are used for publication expenses. The following formula should be employed:

„Published with financial assistance from UNESCO“

„Publié(e) (s) avec le concours financier de l'UNESCO“

4. UNESCO expects to receive 15 copies each of the reports on symposia organized by the beneficiaries of subventions; 15 copies each of the reports on meetings and general assemblies, and 1 copy each of journals.

A. V. Hill
Secretary General.

MATHEMATICAL SYMPOSIA 1955/56

To the National Committees for Mathematics:

As you know, the International Mathematical Union has already given financial support to symposia in certain fields of Mathematics.

In order that further such work may be carried out most effectively, I am asking you to submit to us such proposals as you may have for future symposia to which the Union may eventually decide to offer its support.

We are particularly desirous of making plans for the years 1955 and 1956.

The proposals which are sent in should state the subject of the symposium and should contain an estimate of its costs and give indication of the projected sources of support.

All information in this connection which you can submit, which will enable the Executive Committee to make enlightened decisions, will be appreciated.

Since our purpose in this matter at this stage is merely to collect information, we should like this request to receive the widest possible dissemination among interested organizations in your respective countries.

Early answers will be appreciated. In any case such information should be in our hands before end of June in order that it may be discussed by the Executive Committee before the meeting of the General Assembly.

Rome, February 22, 1954.

Enrico Bompiani
Secretary of IMU.

NATIONAL COMMITTEE OF ARGENTINA

The National Committee for Mathematics of Argentina has been constituted as follows: *P. A. Calderon, M. Cotlar, A. González Domínguez, B. Levy, A. Monteiro, J. Rey Pastor, L. A. Santaló, C. Trejo.*

CHANGE OF GROUP

Consequent upon the unanimous acceptance of the voting member nations of the IMU, Austria has become, as of March 15, 1954, a member of the Union in Group II (two).

Enrico Bompiani
Secretary of IMU.